

Byzance

L'Empire romain
d'Orient

JEAN-CLAUDE CHEYNET

Byzance

L'Empire romain
d'Orient

6^e édition augmentée

ARMAND COLIN

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

Illustration de couverture : L'empereur Léon le Sage se prosterne devant le Christ Pantocrator, ancienne basilique Sainte-Sophie, Istanbul

© Armand Colin, 2021 pour la présente édition

© Armand Colin, Paris, 2004, 2012, 2015, 2019

© Armand Colin/VUEF, Paris, 2001

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-63218-2

www.armand-colin.fr

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Introduction	 7
PREMIÈRE PARTIE : L'Empire romain d'Orient (330-718)	 9
1 L'Empire romain devient chrétien	 11
1. Le legs constantinien 11	
2. L'Empire chrétien 17	
2 L'Empire sous Justinien	 29
1. Introduction : La fin de l'Empire en Occident 29	
2. L'œuvre intérieure de Justinien 30	
3. Le conquérant 35	
4. Une économie encore prospère 38	
3 Le temps des doutes	 45
1. Les nouvelles invasions 45	
2. Le rapide déclin de l'économie 54	
3. Le pouvoir impérial contesté 56	
DEUXIÈME PARTIE : L'Empire médiéval (718-1057)	 61
4 L'expansion byzantine	 63
1. La victoire sur les musulmans 63	
2. Les Balkans soumis 70	
3. Les relations avec l'Occident 73	
5 Les structures du pouvoir	 77
1. L'empereur et la cour 77	
2. L'administration centrale 81	
3. Le système fiscal 83	
4. La réforme militaire 86	
5. Les provinces 90	
6 Économie et société (VIII^e siècle-XIII^e siècle)	 95
1. Le monde rural 95	
2. Les nouvelles élites 103	
3. La renaissance des villes 108	

7 L'Église et le renouveau intellectuel	 113
1. La querelle iconoclaste I113	
2. La place de l'Église I118	
3. Le renouveau intellectuel I124	
TROISIÈME PARTIE : De l'Empire à la Ville-État (1057-1453)	 129
8 Le défi de l'étranger (1025-1180)	 131
1. Le tournant du XI ^e siècle I131	
2. La politique extérieure des Comnènes I135	
3. Le gouvernement des Comnènes I140	
9 La fin des ambitions impériales (1180-1328)	 143
1. La quatrième croisade et ses conséquences I143	
2. L'œuvre de Michel VIII Paléologue I148	
3. La perte de l'Asie Mineure I153	
10 L'échec d'une Byzance européenne	 157
1. La dislocation territoriale I157	
2. Le déclin de l'État I161	
3. La chute de Constantinople et la survie de l'orthodoxie I167	
Conclusion	 173
Annexes	 175
La fondation de Constantinople I176	
Des nations qui sont voisines des Turcs I182	
Glossaire	 189
Bibliographie	 197
Ouvrages généraux	 197
Chronologie sommaire	 207
Liste des empereurs romains (à Constantinople depuis 395)	 211
Index	 213
Liste des plans et cartes	 221

INTRODUCTION*



Longtemps l'Empire romain d'Orient a pâti de la détestable réputation dont l'ont accablé les écrivains du siècle des Lumières : « Quelle histoire de brigands obscurs est plus horrible et plus dégoûtante ? » écrivait Voltaire, à propos de la querelle iconoclaste. E. Gibbon, son contemporain, auteur de *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, n'est pas plus élogieux en concluant : « I have described the triumph of barbarism and religion. » Les querelles religieuses qui opposèrent Rome et Constantinople ont aussi laissé leurs traces, les Latins laissant entendre que les orthodoxes, faute d'avoir accepté la prééminence et la théologie romaines, étaient parvenus à la limite de l'hérésie et étaient pour le moins des schismatiques. Enfin, le miroir que nous tendent les Byzantins est aussi trompeur. Ils prétendent à l'immobilisme et suggèrent dans les discours officiels que rien ne change ou si peu entre les règnes des deux Constantin, celui qui inaugure la Nouvelle Rome et celui qui clôt l'histoire de Byzance, impuissant à empêcher la prise de Constantinople par les Turcs.

Depuis, l'image de la longue décadence – un millénaire ! – de l'Empire romain a laissé place à une meilleure appréciation du rôle de Byzance. Sa situation au carrefour de l'Europe et de l'Asie a permis le développement de Constantinople, la grande ville du Moyen Âge dans le monde chrétien, la seule comparable à Bagdad, la fabuleuse capitale abbasside. La civilisation byzantine a influencé non seulement l'Europe balkanique mais a, pour des siècles, servi de référence jusqu'en Occident, longtemps avide de tous les produits de luxe byzantins, reliques, soieries, ivoires, ou mosaïques... Au XI^e siècle, l'église Saint-Marc de Venise ne fut-elle pas construite sur le modèle des Saints-Apôtres de Constantinople ?

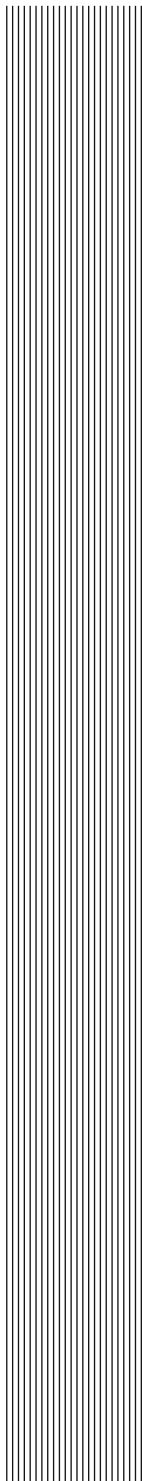
Il faut donc plutôt s'étonner de la remarquable continuité de l'État romain, placé au croisement des routes d'invasions, qui a su s'adapter aux nouvelles conditions stratégiques par des réformes permanentes, parfois au prix d'amputations territoriales. Aucun de ses rivaux n'a duré aussi longtemps : l'Empire romain n'a guère survécu en Occident, le renouveau carolingien n'a pas tenu deux siècles ; en Orient, l'Empire

* Je remercie vivement B. Caseau et B. Flusin (université de Paris IV) d'avoir accepté de relire certains chapitres de ce manuel et de m'avoir fait part de leurs remarques.

perse, seul véritable adversaire à la mesure de Rome, n'a pas résisté aux attaques arabes, et le califat abbasside s'est désagrégé en moins de deux siècles.

Pour traiter d'un si vaste sujet en un nombre restreint de pages, des choix s'imposent. On admet traditionnellement que l'histoire byzantine comprend trois époques, dont on discute les limites chronologiques : l'Antiquité tardive ou protobyzantine, puis l'époque médiobyzantine, ouverte par la crise du VII^e siècle et close, soit par l'invasion turque, soit par la première chute de Constantinople en 1204 ; enfin la troisième phase, qui consacre la décadence politique. C'est pour cette raison qu'on a choisi de retenir ce qui détermine, dans l'Antiquité tardive, les fondements de l'Empire médiéval : l'Empire chrétien de Constantin, la fondation de la Nouvelle Rome, l'organisation administrative et un tableau sommaire de l'Empire sous Justinien, à la veille des grands bouleversements démographiques, économiques et politiques. Pour le reste, l'histoire événementielle conserve une place importante, car les défaites, victoires ou catastrophes naturelles étaient interprétées par les Byzantins comme des signes divins, qui influençaient leurs décisions dans les domaines les plus divers, administratif ou militaire bien sûr, mais aussi religieux.

PREMIÈRE PARTIE
**L'EMPIRE ROMAIN
D'ORIENT (330-718)**



CHAPITRE 1

L'EMPIRE ROMAIN DEVIENT CHRÉTIEN

1. LE LEGS CONSTANTINIEN

2. L'EMPIRE CHRÉTIEN

Le règne de Constantin peut légitimement marquer le début de l'histoire byzantine, car il représente une double rupture par rapport à la continuité romaine ; Constantin est en effet le premier empereur qui adopte le christianisme, et il fonde une ville qui porte son nom, destinée, ce qu'il ignorait, à gouverner un empire centré sur l'Orient méditerranéen. Cet empereur servit de référence à tous ses successeurs, notamment par l'image qu'a laissée de lui son contemporain Eusèbe, évêque de Césarée de Palestine, à travers deux ouvrages, la *Vita Constantini* et l'*Histoire ecclésiastique*.

1. LE LEGS CONSTANTINIEN

1.1. LE RETOUR À LA MONARCHIE

Après la crise du III^e siècle, l'empereur Dioclétien avait établi ce qu'on appelle la tétrarchie, car quatre empereurs régnaient officiellement et simultanément, afin de mieux défendre les frontières, attaquées de toutes parts, et ils cooptaient leurs successeurs, choisis non en raison de leur parenté, mais pour leurs qualités. Constantin naquit à Nish (Balkans), où se parlait le latin, et il reçut une éducation militaire en suivant son père, Constance Chlore, qui était l'un des tétrarques, en charge d'une partie de l'Occident. En juillet 306, à York, il fut proclamé auguste par les troupes de son père, à la mort de ce dernier, contrairement au principe de la tétrarchie. Son initiative déclencha une nouvelle série de guerres civiles. En octobre 312, il se rendit maître de l'Occident tout entier en s'emparant de Rome aux dépens de son rival Maxence, un autre usurpateur. La bataille, dite du Pont Milvius, qui lui livra la ville, est restée célèbre en raison de la vision qu'aurait eue Constantin. Selon Eusèbe de Césarée, en

plein midi, Constantin aurait vu une croix lumineuse, accompagnée d'une inscription signifiant : « Par ce signe tu vaincras. » La nuit suivante, un songe confirma la vision. Eusèbe évoque aussi l'étendard portant le chrisme, que fit confectionner Constantin. Cet étendard, le *labarum*, fut désormais l'insigne de toutes les armées byzantines. Le chrisme fut aussi reproduit sur les monnaies. La victoire de Constantin sur les troupes plus nombreuses de Maxence l'aurait convaincu de l'efficacité de la protection du Dieu des chrétiens. Ensuite, durant une dizaine d'années, Constantin gouverna l'Occident pendant que Licinius commandait en Orient. Finalement, en 324, par sa victoire à Chrysopolis (près du Bosphore), Constantin réunifia l'Empire avec l'intention de le transmettre à ses enfants.

1.2. LA MISE EN PLACE DE L'ADMINISTRATION PROTOBYZANTINE

L'empereur romain avait toujours été entouré de conseillers. À partir du règne de Constantin et plus encore après lui, le conseil se transforme en une institution, le consistoire, qui réunit les principaux ministres de l'Empire, même si l'empereur reste libre d'appeler qui il veut à son conseil. À partir des fils de Constantin, les quatre chefs des principaux services en font partie de droit : le questeur du palais, le maître des offices, le comte des largesses sacrées (*comes sacrarum largitionum*) et le comte des biens privés (*comes rei privatae*), ces deux derniers dirigeant de grands services financiers. C'est au consistoire que se décident les nominations des dignitaires, l'envoi des ambassades, enfin ce conseil sert de cour en dernier appel. Mais le service personnel du prince, le *cubiculum*, où règnent de plus en plus les eunuques, dirigés par le *praepositus sacri cubiculi*, est aussi le théâtre de toutes les intrigues dont Procope, qui écrivait sous Justinien, se fit le rapporteur dans son *Histoire secrète*. Le *cubiculum* dispose de ressources propres tirées des propriétés impériales, les *domus divinae*. Les services centraux sont secondés par une foule de notaires et le maître des offices commandait les *agentes in rebus* (*magistrianos* en grec) dont certains servaient d'agents de liaison et de contrôle de l'administration provinciale. Ces fonctionnaires obtenaient leur poste après examen de leur compétence.

Le cadre traditionnel de la civilisation antique demeure la cité, administrée par des curiales. Elle comprend une agglomération principale qui regroupe les fonctions administratives et commerciales et un territoire, plus ou moins vaste, censé assurer sa subsistance. Les cités étaient regroupées en provinces, elles-mêmes rassemblées en diocèses (jusque sous Justinien) et en préfetures. Les préfets du prétoire cessent d'être les chefs de la garde palatine pour devenir les responsables de l'administration civile des provinces. Dans la partie orientale de l'Empire, celles-ci sont regroupées

en trois préfectures, l'Illyricum, l'Orient (ou *Anatolè*) et l'Égypte. Le pouvoir des gouverneurs, chargés de l'administration civile (la justice et en partie les finances), diminue, car ils n'ont pas autorité sur les militaires de leur province et que leur échappe également tout ce qui est géré directement par l'administration centrale, comme les biens impériaux dépendant de la *res privata*. Justinien tenta d'y porter remède en revalorisant le titre porté par les gouverneurs et en donnant à certains d'entre eux le pouvoir militaire. Cette réforme partielle en annonce une autre, celle de l'exarchat d'Afrique et d'Italie à la fin du VI^e siècle et même celle, plus tardive encore, des thèmes.

La réforme des armées avait commencé au siècle précédent et avait mis fin à la crise, au prix d'une augmentation des effectifs et donc du fardeau fiscal nécessaire à leur entretien. Constantin ne fit que développer les tendances déjà perceptibles sous la tétrarchie. Il constitue une armée de campagne d'envergure, les *comitatenses*, sous les ordres d'un *magister peditum* (commandant de l'infanterie) et d'un *magister equitum* (chef de la cavalerie, arme qui se développe pour assurer la mobilité). Les *comitatenses* sont constitués d'unités prélevées aux frontières et de nouvelles unités, la garde personnelle du souverain étant assurée par les Scholes palatines. Les légions ne comptent plus que mille hommes. Les Barbares, enrôlés en grand nombre, peuvent obtenir les plus hauts postes. Ils sont aussi recrutés à titre de fédérés, souvent après la défaite d'une tribu et son installation sur des terres, contre la promesse de fournir des combattants. Mais une bonne partie de l'armée continue d'être recrutée chez les Romains.

La défense des frontières ne fut pas négligée, car la pression barbare, notamment celle des Goths, restait forte sur le Danube. Les troupes aux frontières, les *limitanei*, commandées par des *duces*, demeuraient des forces capables, constituées des anciennes légions romaines, établies durablement en garnison. Les stratèges ne cherchaient plus à arrêter l'ennemi sur la frontière mais, lorsque le *limes* aurait été percé, à envoyer le corps de bataille central détruire l'adversaire affaibli par sa marche en pays ennemi, ce qui justifie l'importance donnée à la cavalerie. L'armée constantinienne s'est honorablement comportée, du moins en Orient, et elle fournit même les moyens de la reconquête sous Justinien.

Constantin, tirant parti, entre autres, de biens confisqués à des temples, qui l'autorisèrent à reconstituer des réserves métalliques, reforma également le système monétaire romain, passablement ébranlé par la crise du III^e siècle, en créant une monnaie d'or très forte, le *solidus* (*nomisma* en grec), dont on frappait soixante-douze exemplaires par livre romaine de 329 grammes, soit 4,55 grammes le sou. Cette monnaie se révéla stable pendant sept siècles ; elle servit de référence aux royaumes barbares d'Occident et fut le principal instrument du commerce international, jusqu'à l'apparition du dinar

arabe. Une monnaie divisionnaire, dont l'évolution fut plus chaotique, le *folles*, servait aux transactions quotidiennes. Plus tard, sous Léon III, la création d'une monnaie d'argent, le *miliarèsion*, compléta le système byzantin.

1.3. UN EMPEREUR CHRÉTIEN

Constantin vouait sans doute, comme son père, un culte au soleil, *sol invictus*. Cette dévotion était déjà une forme de monothéisme, le soleil n'étant qu'un aspect de la divinité unique régnant sur les cieux. De plus, sa mère, Hélène, lui aurait probablement fait connaître le christianisme. En février 313, à la veille de réunifier l'Occident à son profit, Constantin rencontra son collègue Licinius, à Milan, et tous deux décidèrent de donner aux chrétiens la liberté de culte, rompant définitivement avec l'époque des persécutions. Les conséquences furent immenses pour les chrétiens. Leur vie n'était plus menacée et leur prosélytisme pouvait s'exercer ouvertement, notamment face aux Manichéens qui, à cette époque, séduisaient de nombreux fidèles. Ils obtenaient de plus la restitution des biens qui leur avaient été confisqués. En échange, ils priaient pour le salut de l'Empire. Cette décision ne résultait pas seulement d'un calcul politique, car les chrétiens étaient tout à fait minoritaires en Occident et même en Orient, où leurs communautés étaient cependant plus nombreuses. L'itinéraire personnel de Constantin a fait l'objet de controverses, mais il est certain qu'il fut baptisé, à la veille de sa mort.

Durant les premiers siècles, les Églises chrétiennes, dirigées par un évêque qu'elles choisissaient, s'étaient développées et avaient réuni des conciles locaux pour résoudre les questions de discipline ou de doctrine. Les élites chrétiennes défendaient, dans des *Apologies* du christianisme, leur religion attaquée par certains philosophes païens.

Le christianisme est une religion monothéiste issue du judaïsme. Jésus s'était proclamé fils de Dieu et avait promis d'envoyer l'Esprit-Saint sur ses disciples à la Pentecôte. Les théologiens chrétiens ont donc défini le dogme d'un Dieu unique en trois personnes, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. Mais au début du IV^e siècle, un prêtre d'Alexandrie, Arius, enseigna que le Fils n'était pas égal au Père. L'arianisme avait conquis de fortes positions et les évêques n'arrivaient pas à définir un compromis. En 325, Constantin décida de convoquer un concile rassemblant tous les évêques de l'Empire, à Nicée. Il présida l'assemblée, sans participer aux discussions qui conduisirent à l'établissement d'une profession de foi qui admettait la consubstantialité des trois personnes de la Trinité. Ceux qui n'acceptaient pas les décisions du concile étaient rejetés de l'Église et considérés comme hérétiques. Nicée établit une référence pour les conciles œcuméniques ultérieurs : seul l'empereur pouvait convoquer une telle assemblée, réunissant des évêques venus de tout l'Empire. Nicée établit un autre pré-

cèdent, moins heureux, car l'appui de l'empereur ne suffisait pas à faire appliquer les décisions du concile et l'arianisme ne disparut point. Au contraire certains empereurs, dont Constance, fils de Constantin, adhèrent à cette doctrine, posant une question d'avenir : que faire lorsque l'empereur ne partage plus la foi considérée comme orthodoxe par le patriarche de Constantinople ? L'arianisme fut adopté par les Barbares, convertis par des évêques ariens, et domina dans les royaumes qu'ils fondèrent (vandale, wisigoth, ostrogoth) pendant plusieurs siècles.

1.4. LA FONDATION DE CONSTANTINOPLE

Pourquoi Constantin a-t-il fondé une nouvelle capitale portant son nom ? Depuis longtemps les empereurs romains avaient quitté la Ville éternelle pour s'établir dans des cités provinciales, Thessalonique, Nicomédie, Trèves, Milan, plus proches des frontières où se jouait le sort de l'Empire. En 324, lorsque Constantin prit sa décision, il venait d'éliminer son dernier rival, Licinius, et de réunifier l'Empire, en abolissant le régime tétrarchique, pour fonder une dynastie. Il avait reçu le pouvoir de son père et entendait le transmettre à ses fils. Ce n'était point une mesure d'hostilité à l'égard de Rome, puisque ses soldats occidentaux, les Italiens notamment, s'étaient bravement battus pour lui au pont Milvius. Constantin ne l'oublia pas et accorda des libéralités aux habitants de Rome jusqu'au moment même de sa mort. Eusèbe de Césarée présente l'empereur comme le réformateur de Rome : la fondation de la nouvelle capitale, loin de lui nuire, visait à lui rendre sa grandeur. Constantinople commémorait l'unité retrouvée de l'Empire. En donnant son nom à l'ancienne Byzance, l'empereur soulignait la logique dynastique qui était sienne et ne préluait pas à un partage futur de l'Empire.

Le choix du site est judicieux. La nouvelle ville est placée au centre des régions les plus riches de l'Empire, assez éloignée des frontières du Danube et de la Mésopotamie pour qu'une défaite ne mette pas immédiatement la cité en péril, mais suffisamment proche pour que les souverains se portent rapidement sur les points menacés, grâce aux routes qui mènent à Antioche ou à Sirmium. Sa situation sur le Bosphore lui donne le contrôle des routes maritimes nord-sud. Son site est également très favorable, puisque la mer la protège sur trois côtés et que la Corne d'Or, vallée ennoyée, lui offre un abri protégé. Seul inconvénient, le manque d'eau, qui avait limité le développement de l'antique Byzance. Constantin put lancer les travaux, grâce au trésor de Licinius et à des biens confisqués à des temples païens. Dès le 11 mai 330, Constantin inaugura sa ville, mais les travaux n'étaient pas achevés à la mort de l'empereur, en 337.

La défense de la ville était assurée par une muraille du côté de la terre, qui fut déplacée plus à l'ouest par Théodose II, prenant en compte le développement urbain et

la nécessité de protéger les grandes citernes destinées à approvisionner la population en cas de siège. Cette muraille de Théodose, longue de 7,7 kilomètres, encore largement conservée, résume tout l'art militaire de l'Antiquité. L'ennemi était arrêté par un fossé, un avant-mur, un glacis et enfin l'enceinte proprement dite, haute de onze mètres et renforcée de quatre-vingt-seize tours. L'ouvrage, dont le tracé fut modifié au VII^e siècle pour inclure l'un des plus fameux sanctuaires dédié à la Vierge, celui des Blachernes, fut complété ultérieurement par des murailles plus modestes du côté de la Propontide (Marmara) et de la Corne d'Or. Son entretien était coûteux du fait des séismes, mais il arrêta l'ennemi jusqu'en 1204.

Constantin, reprenant en partie des bâtiments plus anciens, dota la cité du Grand Palais, que ses successeurs continuèrent de développer, d'un hippodrome, et d'un premier forum circulaire. Au milieu de cette place se dressait une colonne de porphyre sur laquelle fut placée vers 330 la statue de Constantin, représenté sous les traits du dieu solaire. La place était entourée d'une colonnade à deux étages, percée de part et d'autre par un arc monumental de marbre blanc ; sur le côté nord s'élevait le Sénat et au sud, par symétrie, sans doute une fontaine (nymphée). Sur l'Acropole – là où se trouve aujourd'hui l'ancien palais des sultans ottomans – l'empereur conserva les temples dédiés à Aphrodite, à Artémis et au Soleil. Une grande artère, la Mèsè, bordée de portiques, partait du Million, traversait la cité par les divers forums et se divisait en deux branches, l'une se dirigeant vers la porte d'Andrinople d'où partait la principale route vers le Danube, et l'autre vers la porte Dorée, lieu de l'entrée triomphale des empereurs, qui donnait accès à la Via Egnatia, par laquelle on gagnait Thessalonique, Dyrrachion et l'Italie du Sud.

Peu d'églises furent fondées au temps de Constantin, car la ville eut peu de martyrs et donc peu de reliques, à la différence de Rome ou de Nicomédie, capitale au temps de la tétrarchie, et Constantin ne destinait pas la nouvelle ville à devenir un lieu insigne du christianisme, rôle plutôt dévolu à Jérusalem, surtout chez ses successeurs. Sous son règne furent construits notamment l'église épiscopale, dédiée à sainte Irène (la Paix divine), et les Saints-Apôtres, un mausolée destiné à abriter son tombeau plutôt qu'une église. Le premier sanctuaire dédié à sainte Sophie (la Sagesse divine) n'est pas antérieur au règne de Constance.

À la mort de Constantin, le succès de sa fondation n'était pas assuré et c'est son fils, Constance, qui plaça l'Ancienne et la Nouvelle Rome sur un plan d'égalité. Le Sénat de Constantinople, créé par son père, obtint la parité avec celui de Rome. Un préfet ou éparque fut donné à la nouvelle ville. Pour attirer de nouveaux habitants, quatre-vingt mille annones (ravitaillement gratuit) furent créées, mais ce n'est pas avant le V^e siècle que Constantinople égale, puis dépasse Rome, dont le déclin permit de détourner le blé d'Égypte vers les ports de la Propontide.

Le règne de Constantin constitue donc un moment décisif de l'histoire romaine et ouvre la période que nous appelons byzantine, en forgeant l'alliance de Dieu et du prince, créant le modèle, appelé à un grand avenir, du monarque chrétien : l'empereur devient l'élu de Dieu, son représentant dans l'Empire terrestre. Sa fonction a un caractère sacré qui rejaillit sur sa personne et justifie le qualificatif de *theios* (divin). Constantin sera considéré comme l'égal des apôtres (*isapostolos*), expression reprise par certains de ses successeurs. Sa place dans l'Église reste à définir, car ce fidèle a en charge l'Église terrestre et ne saurait être indifférent aux querelles qui divisent le peuple chrétien.

2. L'EMPIRE CHRÉTIEN

2.1. L'EXPANSION DU CHRISTIANISME

L'adoption du christianisme par les empereurs lui a donné une impulsion décisive, mais les païens résistèrent longtemps. Ils en appelaient à la défense des valeurs romaines traditionnelles et certains voyaient dans la nouvelle religion la cause des invasions. Zozime, un des derniers écrivains païens (vers 500), dresse un portrait peu flatteur de Constantin. Un temps, avec le règne de Julien (361-363) qui, élevé dans la religion chrétienne, était revenu aux pratiques païennes, les adversaires des chrétiens avaient espéré retourner au premier plan. Mais l'échec de l'empereur, tombé face aux Perses, donna la victoire aux chrétiens. Gratien abandonna le titre de grand pontife et, en 391, Théodose I^{er}, qui refit l'unité de l'Empire, donna au christianisme le statut de religion d'État. Désormais les païens furent exclus de la vie politique. Les sacrifices païens publics ou privés étaient interdits.

Dans les provinces, les chrétiens firent parfois preuve d'intolérance et la violence changea de camp. Au début du V^e siècle, l'évêque Porphyre de Gaza, en Palestine, réussit, en partie par l'intimidation, à faire construire une église sur le site d'un temple célèbre. À Alexandrie, le Serapeum (le temple en l'honneur de Sérapis) fut détruit en 394 et la philosophe Hypatie fut assassinée en 416. De nombreuses statues de divinités furent brisées. Mais dans l'ensemble les temples furent fermés plutôt que détruits, car ils étaient protégés par la loi. Ils ne furent que tardivement et assez rarement transformés en églises, dont l'exemple le plus fameux est le Parthénon, devenu au VII^e siècle l'église cathédrale d'Athènes, dédiée à la Vierge. Le plus souvent ces édifices tombèrent en ruine et les souverains eux-mêmes remployèrent les plus beaux éléments, comme les colonnes pour les églises ou les palais qu'ils édifiaient.

La christianisation n'entraîna pas l'abolition des fêtes païennes, en dépit des critiques répétées des évêques. Au X^e siècle encore, les Brumalia, fêtes du vin placées jadis sous le patronage de Dionysos, continuaient d'être célébrées, certes sans les sacrifices païens, mais avec tous les débordements inhérents à la consommation de ce breuvage.

Seuls les juifs restaient libres de pratiquer leur culte, mais au prix de restrictions qui s'accrochèrent au VI^e siècle ; tout prosélytisme leur valait théoriquement la peine de mort. Un juif ne pouvait exercer d'autorité sur un chrétien, ce qui l'empêchait de posséder un esclave chrétien, ou de témoigner en justice contre un chrétien ; l'accès aux fonctions publiques lui était interdit. Les autorités ecclésiastiques craignaient constamment la trop grande proximité entre juifs et chrétiens, notamment lors de la célébration commune de la Pâque. À partir du VII^e siècle, des empereurs, Héraclius, Léon III ou Basile I^{er}, tentèrent de convertir les juifs de force, mais sans succès durable. En temps normal, les rabbins étaient responsables de leur communauté devant les autorités. Ils jugeaient les litiges selon le droit juif. Les chrétiens ne devaient pas les molester. En règle générale, les juifs connurent durant le millénaire byzantin une vie plus paisible que leurs coreligionnaires en Occident.

2.2. UNE NOUVELLE CULTURE

A priori, les chrétiens devaient se défier de la culture antique imprégnée de mythologie et, de fait, plusieurs auteurs chrétiens se montrèrent fort critiques à son égard. Un courant, qui recrutait notamment chez les moines, resta sur cette position d'exclusion. Mais la majorité des chrétiens, dont une bonne partie des Pères de l'Église, se glissa dans le moule de l'éducation antique, sans songer à substituer à l'école païenne une école chrétienne. Le contenu des programmes ne changeait guère : Homère, les orateurs, Démosthène et Isocrate, les historiens, Hérodote et Thucydide, Plutarque et les philosophes, dont Platon. Les chrétiens ne pouvaient se priver des techniques oratoires pour convaincre leurs adversaires et réfuter leurs arguments. Les écoles étaient encore nombreuses avant le VII^e siècle et les maîtres – parmi lesquels les chrétiens étaient de mieux en mieux représentés – étaient payés par la cité. Quelques villes se distinguaient pour le savoir, Alexandrie, Antioche, Rome, ou Beyrouth. L'État assurait la rémunération de quelques chaires publiques. Il est remarquable que, à Byzance, l'enseignement destiné aux laïcs ne fut jamais donné dans les monastères. Le triomphe du christianisme ne fut pas sans influence sur la littérature contemporaine, puisque des genres nouveaux apparurent, comme la théologie, l'hagiographie, qui illustre la vie des saints et s'adresse à tous les publics, l'homélique aussi, qui vise par le prêche au bon enseignement des fidèles. Des genres littéraires furent bouleversés comme l'histoire qui devient, avec Eusèbe de Césarée, une théologie de l'histoire, commençant à la création du monde pour s'achever par l'histoire de l'Empire chrétien.

La christianisation de la société entraîna l'abandon de certaines traditions cruelles, comme les combats de gladiateurs. Elle se traduisit tardivement sur la législation civile (cf. plus loin les réformes de Justinien).